

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
BOBIGNY  
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE  
93000 BOBIGNY

**CLASSEMENT SANS SUITE**

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS

Références à rappeler : RO - PV  
AFM

Référence :

Rédacteur :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois 000203 INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET ABSOLU IMPOSE PAR LE  
PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3  
C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2.AL.3 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à

procès verbal n°

: dressé par

en date du

, par

avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces)  
contravention(s).

La Trésorerie Amendes de Seine St Denis a été informée par nos services, de l'annulation de l'amende  
forfaitaire majorée.

Une demande de restitution des points a été transmise par nos soins au Ministère de l'Intérieur par courrier  
séparé.

Dans le cas où votre client(e) aurait effectué le règlement partiel ou total de cette majoration (à titre de paiement  
ou de consignation), il (elle) sera remboursé(e) ultérieurement par la Trésorerie Amendes de Rosny sous Bois.

Je vous pris d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à BOBIGNY, le 22/09/2021

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
Le Commandant de Police

